

# La Gazette en Yvelines

## LES MUREAUX

### Une enseignante du lycée François-Villon menacée de mort

Faits divers page 10

## Nouvelle sonnette d'alarme dans les écoles du territoire

Dossier page 2

Toute la semaine dernière, des manifestations ont eu lieu devant des écoles de la Vallée de Seine. Les parents sont montés au créneau suite au projet de l'académie de Versailles de fermer une soixantaine de classes. Si cette décision s'explique par une démographie plus faible, les acteurs de l'enseignement aimeraient profiter de facteurs pour améliorer les conditions d'apprentissage.



Actu page 4

**YVELINES**  
Le Département vote un budget 2026 « contraint »

### ■ CARRIERES-SOUS-POISSY

Une troisième édition pour le Salon du bien-être animal

Page 4

### ■ YVELINES

Samuel Paty bientôt au Panthéon ?

Page 6

### ■ CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Laurent Brosse dépose un recours contre l'élection de Raphaël Prats

Page 7

### ■ LIMAY

Ils s'amuse à enflammer une tractopelle

Page 10

### ■ CYCLISME

La 87<sup>ème</sup> Paris-Camembert s'élance de Magnanville... et voit un français couronné

Page 12

### ■ POISSY

François Cluzet sur scène pour une « journée divine »

Page 14

## YVELINES

### Le Département répond aux habitants du canton de Verneuil

Actu page 6



Actu page 7

## YVELINES

### Une application pour faciliter les échanges entre l'État et les maires

LIONS CLUB CONFLANS-MONTOIE



Actu page 8

## CHANTELOUP-LES-VIGNES

### Des tulipes pour lutter contre les cancers infantiles



Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► Faites appel à nous !

[pub@lagazette-yvelines.fr](mailto:pub@lagazette-yvelines.fr)

VALLEE DE SEINE

# Nouvelle sonnette d'alarme dans les écoles du territoire

AURELIEN BAYARD

Chaque année, c'est la même rengaine : le printemps arrive et l'académie de Versailles dévoile son projet d'ouverture et de fermetures de classes. Mais contrairement aux fleurs qui vont se multiplier au fil des jours, les classes, elles, ont l'air d'être condamnées à disparaître. En Vallée de Seine pour la rentrée prochaine, 24 pourraient passer à la trappe. Du côté du représentant de l'Éducation nationale, on justifie ce chiffre par la courbe démographique en berne : « *Il est prévu 2315 écoliers en moins dans les écoles à la rentrée 2026. Cette tendance de fond est constatée tant en zones rurales qu'en zones urbaines.* » Un discours qui n'a pas été du goût des syndicats comme la FSU-SNUIPP 78.

D'emblée, ils ont annoncé une semaine de mobilisation de

Actuellement, il dispose de trois classes : une qui va de la très petite section à la grande section, une du CP au CE2 (13 élèves) et une dernière de CM1/CM2 (13 élèves). Pour le moment, personne ne sait laquelle pourrait être sacrifiée. « *L'école est un pilier de vie dans notre commune* » assène Laura, un des quatre parents délégués élus. En effet, l'école joue le rôle de structure centrale et permet à tout le monde de se connaître et de partager de vrais moments de vie. « *Nos adolescents sont très bienveillants, ils agissent comme des grands-frères et des grandes-sœurs avec les plus petits. C'est un lien familial qu'on ne veut pas perdre* » explique l'Hargevilloise.

La disparition de cette classe entraînerait des sections à quintuple niveau, or « *certaines études*

d'élèves. De son côté, la DSDEN 78 nous répond « *qu'à date, et avant réunion des instances de concertation départementales (CDEN), rien n'est acté* ». Par ailleurs, ce projet de fermeture de classe cache parfois d'autres écueils...

À quelques kilomètres de là, l'Association Autonome des Parents d'Élèves d'Épône (AAPEE) a constaté plusieurs manquements au sein de l'école Madeleine Vernet. « *Ces derniers mois, l'inspection académique n'a pas réussi à nommer des remplaçants stables pour couvrir les différentes absences des enseignants. Ce problème de non remplacement des enseignants absents est récurrent depuis plusieurs années* » s'indigne un de ses représentants. Résultat, le 31 mars, une manifestation avait lieu devant l'établissement scolaire. En revanche, le son de cloche est totalement différent pour la direction départementale puisque tout semble aller correctement : « *Une classe de l'école Madeleine-Vernet d'Épône a été affectée par l'absence d'une enseignante. Le remplacement a pu être effectué et continuera à être assuré autant que nécessaire.* »

Pour Bastien Deschamps, co-secrétaire départemental de la FSU-SNUIPP 78, le rectorat n'est pas le seul responsable. « *Il fait aussi avec les dotations ministérielles qui sont en baisse. La question centrale, ce sont les 4000 suppressions de postes qui se déclinent dans toutes les académies et les départements* » tempère ce directeur d'une école primaire aux Mureaux. « *Les fermetures, si elles sont actées, ne sont pas proportionnelles à la baisse des effectifs. Sinon elles auraient été plus nombreuses* » ajoute le DSDEN 78. L'enseignant rappelle que ces ouvertures et fermetures ne sont qu'à l'état de projet. L'année dernière, il était annoncé 180 fermetures pour 110 ouvertures et « *in fine, le solde était de 49 à la rentrée 2025-2026* ».

**« On est en fonctionnaire, on doit fonctionner... »**

Cependant, pour le syndicaliste, le directeur académique dispose de

**Toute la semaine dernière, des manifestations ont eu lieu devant des écoles de la Vallée de Seine. Les parents sont montés au créneau suite au projet de l'académie de Versailles de fermer une soixantaine de classes. Si cette décision s'explique par une démographie plus faible, les acteurs de l'enseignement aimeraient profiter de facteurs pour améliorer les conditions d'apprentissage.**



À Épône, les parents d'élèves ont manifesté pour demander « *de vrais remplaçants pour les absences longues durée des instituteurs* ».

quelques variables d'ajustement pour améliorer les conditions de travail. Prochainement, un Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS) doit voir le jour, un dispositif censé aider dans les situations d'inclusion scolaire. « *27 postes vont être créés mais ces enseignants ne sont pas forcément spécialisés* » s'indigne Bastien Deschamps qui aimerait plutôt voir ces professeurs titularisés derrière une classe.

De plus, il ne comprend pas la mutualisation de toutes les brigades de remplacement alors que chaque cas de figure est différent : « *Dans les Hauts-de-Seine, il a été décidé de garder les brigades pour l'éducation prioritaire.* » Également, les syndicats ont noté l'apparition d'un phénomène dans les Réseau d'Éducation Prioritaire (REP et REP+) : les écoles dites « *orphelines* ». Il s'agit de structures pourtant bien présentes dans les quartiers prioritaires de la ville mais absente des listes d'ouverture de droits spécifiques de la DSDEN 78 et datant de 2001. « *Grâce à cela, les professeurs disposent de points supplémentaires pour leur mutation et des avancements plus rapides* » précise le directeur d'école primaire.

Le statut des professeurs remplaçants mériterait-il d'être aussi revu ? C'est en tout cas l'avis des syndicalistes. Lorsqu'ils viennent remplacer un enseignant, ceux-ci

touchent des indemnités, comme le remboursement des frais kilométriques. En revanche, si l'absence se prolonge du fait d'une longue maladie, le poste passe alors vacant et le remplaçant perd ses indemnités. « *La direction académique pourrait changer cela, affirme Bastien Deschamps. Il y a des endroits en France où ça ne se gère pas comme ça comme à Bordeaux.* » La lourdeur administrative est également dans le viseur avec « *des tonnes et des tonnes de documents* » à remplir : « *Il n'y a plus d'humanité dans la fonction, on est en fonctionnaire, on doit fonctionner* » nous balance certains inspecteurs...

Concernant les fermetures de classes pour la rentrée 2026-2027, des ajustements peuvent encore intervenir. Les inscriptions réalisées en juin permettront d'affiner les prévisions d'effectifs. « *Le constat de rentrée en septembre offre une vision plus précise des besoins réels. Ces étapes sont essentielles pour s'assurer que les décisions prises reflètent au plus près la réalité du terrain et pour apporter, si nécessaire, des corrections qui préservent l'intérêt des élèves et des personnels* » se veut une Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale des Yvelines rassurante. En revanche, pour une meilleure prise en compte de la fonction d'enseignant, il semblerait devoir attendre encore... ■



L'année dernière, l'école Jules-Verne de Triel-sur-Seine avait vu une classe être fermée. Elle sera ouverte à la rentrée prochaine.

« *l'ensemble des collègues* » à partir du 30 mars et une manifestation devant les locaux de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale des Yvelines (DSDEN 78) le mardi 31 mars à Guyancourt. Les organisations syndicales aimeraient justement profiter de cette baisse d'élèves pour améliorer les conditions d'apprentissage et reprochent la vision « *beaucoup trop arithmétique de la DSDEN 78* » qui peut avoir des répercussions énormes, comme à Hargeville par exemple.

Dans ce village de 420 âmes, c'est l'établissement scolaire Henri-Barlet qui est en ligne de mire.

démontrent qu'un tel dispositif creuse les difficultés ». « *L'inspectrice nous dit également que regrouper le CP avec les maternelles ne pose aucun problème alors que c'est une période charnière où l'on apprend à lire et à compter* » s'alarme Laura, qui craint aussi de voir les conditions d'apprentissage se dégrader. Le cas échéant, les parents pourraient alors se tourner vers d'autres établissements, rendant ainsi l'avenir de l'école Henri-Barbet incertain. La commune perdrait donc un point essentiel de son attractivité et de sa vitalité. « *S'il faut bloquer l'école on le fera. La Mairie s'est emparée du sujet et nous soutient* » prévient la représentante des parents



## SEPUR RECRUTE



### Stabilité et sécurité de l'emploi :

Rejoindre Sepur, c'est intégrer une entreprise solide et en croissance, avec des opportunités en CDI et une stabilité professionnelle garantie.



### Développement personnel et professionnel

Que ce soit en CDI ou en alternance, Sepur propose des formations, un accompagnement personnalisé et des perspectives d'évolution pour vous aider à construire une carrière enrichissante.



### Impact positif sur l'environnement

En travaillant chez Sepur, vous contribuez activement à la propreté de nos villes et à la préservation de l'environnement. Un métier utile et valorisant !

**Rejoignez la team Sepur dès maintenant**

Retrouvez nos offres ici →



YVELINES

## Contexte économique « fragile », instabilité institutionnelle... Le Département vote un budget « contraint »

Réunis le vendredi 3 avril, les élus du Conseil départemental des Yvelines ont validé les orientations financières pour l'année en cours. Avec une stratégie : trouver l'équilibre entre « sobriété » et « performance », alors que les dotations de l'État continuent de baisser.

■ MAXIME MOERLAND

L'assemblée départementale des Yvelines a adopté, le vendredi 3 avril dernier, un budget primitif de 2,2 milliards d'euros qui fera date. Si l'exécutif tente de maintenir une sémantique de « volontarisme », le climat dans l'hémicycle versaillais a rarement été aussi pesant. Au-delà de la présentation des grands projets, c'est un véritable cri d'alarme sur la survie même des institutions départementales qui a dominé les débats, illustré par un basculement historique : pour la première fois, la dette des Yvelines va franchir le cap symbolique du milliard d'euros.

Le constat dressé par Pierre Bédier est sans appel. Confronté à une chute de 200 millions d'euros des recettes immobilières (DMTO) entre 2022 et 2024 et à une baisse de 126 millions d'euros des dotations de l'État depuis 2016, le Département se retrouve dans une impasse structurelle. « Ce que je vois dans notre

*budget, c'est que si un Département comme les Yvelines n'est plus viable, j'ai tendance à penser qu'il n'y en a pas beaucoup qui le sent, a-t-il lâché. Si on pense que la structure départementale a fait son temps, supprimons-la. Parce que là, c'est un gaspillage, c'est le surplus chinois : la goutte tombe régulièrement, et ça rend fou. [...] Même si on reprenait un cours normal, les impasses dans le secteur social continueront à croître puisque les dépenses continuent à croître. Le nœud du problème est là ».*

Cette croissance inéluctable des dépenses se lit dans les chiffres : le budget 2026 prévoit une hausse de 37 millions d'euros pour le seul bloc des solidarités. L'autonomie des aînés (+24 millions d'euros), la protection de l'enfance (+9 millions d'euros) et la revalorisation du RSA (+4 millions d'euros) constituent des charges obligatoires que la collectivité ne maîtrise plus, alors même qu'elle n'a plus aucun levier fiscal

pour y répondre. Pour ne pas sombrer dans l'immobilisme, les élus ont une nouvelle fois dû recourir à un emprunt massif. En 2026, les Yvelines vont emprunter 254 millions d'euros, seul moyen de financer un budget d'investissement qualifié d'« ambitieux » pour construire et rénover les collèges, soutenir les communes ou encore développer l'enseignement supérieur et la transition énergétique.

En acceptant de voir sa dette exploser et son épargne fondre sous le poids des intérêts (+6 millions d'euros), le Département des Yvelines joue son va-tout. L'objectif est de tenir jusqu'en 2027, date à laquelle Pierre Bédier espère un « grand débat national » sur l'organisation administrative du pays. En attendant, entre la hausse des coûts de l'énergie et les ponctions de l'État pour éponger le déficit national, la collectivité vit au rythme de cette « goutte » qui, selon son président, finit par rendre « fou ».

La santé financière exemplaire des Yvelines, c'est bel et bien du passé : l'heure est à la gestion d'une crise qui dépasse les frontières du département. ■



Pierre Bédier l'a martelé : il faudra « imaginer des solutions moins onéreuses financièrement ».

EN BREF

YVELINES

### Les tablettes désormais réservées aux collèges « les plus engagés »

Le Département a annoncé une « refonte » de son dispositif de distribution de tablettes numériques « e-SY » : sur les 113 collèges du territoire, seuls 39 continueront d'en disposer.

« L'équipement numérique n'est plus systématique, mais repose désormais sur l'engagement des équipes pédagogiques ». Tels sont les mots du conseil départemental des Yvelines qui, après avoir généralisé en 2015 le déploiement de tablettes numériques dans les collèges, privilégie désormais une « approche fondée sur le volontariat des établissements ». 48 collèges (sur 113) ont en effet candidaté pour continuer à profiter du dispositif « e-SY ». Et sur ces 48, seuls 37 ont été retenus. Sont concernés, en Vallée de Seine, les collèges René Cassin et Magellan de Chanteloup-les-Vignes, Henri IV à Meulan, Albert Thierry à Limay, Benjamin Franklin à Épône ou encore les collèges Pasteur Clémenceau et Gassicourt à Mantes-la-Jolie. « Cette nouvelle organisation permet de concentrer les moyens sur 39 collèges pleinement investis », souligne le Département. ■

EN BREF

CARRIÈRES-SOUS-POISSY

### Des réunions de quartier pour présenter la nouvelle équipe municipale

Durant la première moitié du mois d'avril, les élus et les adjoints de la Mairie de Carrières-sous-Poissy iront à trois réunions de quartier pour se présenter et discuter des projets avec la population.

Les Carriéroises et Carriérois vont pouvoir connaître l'équipe municipale d'Eddie Ait et ses

petits nouveaux comme Célestin Mendes. Le 13, le 15 et le 17 avril, le maire réélu et son équipe



Les trois réunions de quartier permettront également de présenter les premières décisions sur le débat d'orientation budgétaire.

vont assister à plusieurs réunions de quartier à travers la ville, respectivement celui du centre (à l'hôtel de ville), de Saint-Louis (pôle Michel-Colucci) et des bords-de-Seine (groupe scolaire les Bords-de-Seine). Elles commenceront toutes à 19h et finiront à 21h.

#### Présenter les premières décisions

Ces réunions de quartier permettront également de présenter les premières décisions sur le futur débat d'orientation budgétaire, de présenter les différentes instances de la démocratie participative et sera également l'occasion pour la population de discuter avec les représentants de la Ville. Pour y participer, vous pouvez réserver votre place en écrivant à [cabinet@carrieres-sous-poissy.fr](mailto:cabinet@carrieres-sous-poissy.fr) ou en appelant au 01 39 22 36 02. ■

CARRIÈRES-SOUS-POISSY

### Une troisième édition pour le Salon du bien-être animal

La Mairie de Carrières-sous-Poissy organise pour la troisième fois consécutive le Salon du bien-être animal. Il se tiendra le 12 avril dans le parc de l'hôtel de ville.

La municipalité de Carrières-sous-Poissy invite pour la 3<sup>ème</sup> fois de suite sa population à célébrer nos amis les animaux dans une ambiance conviviale et éducative. Le Salon du bien-être animal – qui se tiendra le 12 avril dans le parc de l'hôtel de ville – mettra donc à l'honneur le respect, la santé et le bonheur des chiens, des chats, des oiseaux...

Poissy est très investie dans la cause animale avec notamment 3 pattes (soit la plus haute distinction) dans le label Ville amie des animaux. De plus, la municipalité accepte le vendredi que son personnel vienne avec son animal de compagnie. Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à écrire à [service.culture@carrieres-sous-poissy.fr](mailto:service.culture@carrieres-sous-poissy.fr). ■



Le salon se déroulera dans le parc de la mairie de 15h à 18h.

VALLEE DE SEINE

**Le pont de la gare d'Achères-Grand-Cormier sous surveillance**

Après une brève période de fermeture, la circulation a repris partiellement sur le pont surplombant la gare achéroise. La raison ? L'endommagement de la structure, après qu'un camion ait percuté un pilier du pont.

Le pont situé au-dessus de la gare d'Achères-Grand-Cormier, maillon essentiel de la N184 traversant la Forêt domaniale de Saint-Germain, est actuellement sous haute surveillance. Un accident impliquant un poids lourd à la fin du mois de mars dernier a causé des dommages sérieux à l'un des piliers soutenant le pont.

En attendant les travaux de réparation qui devront être réalisés sur cet ouvrage vieux de 90 ans, des mesures de sécurité provisoires ont été instaurées : les poids lourds de plus de 25 tonnes y sont interdits, et la vitesse est abaissée à 50 km/h, sous alternat à feux. Pour les usagers, cette situation ajoute une incertitude de taille : si des travaux lourds sont engagés, ils pourraient bien perturber encore plus les déplacements sur le secteur. ■



■ EN IMAGE

YVELINES

**Des chasses aux œufs partout sur le territoire**

De nombreuses Villes yvelinoises ont organisé durant le week-end de Pâques des chasses aux œufs géantes afin de ravir enfants comme parents. Et bien évidemment, les récompenses à la clef étaient à base de chocolat, parfois achetés auprès d'artisans locaux. Plusieurs animations étaient également au programme comme des stands de ferme pédagogique afin de découvrir que non, les lapins ne pondent pas d'œuf et encore moins en chocolat, ainsi que des photos avec des mascottes déguisées pour l'occasion. Un week-end parfait puisque la pluie a laissé tranquille le territoire, permettant des recherches sans gadoue. ■

MANTES-LA-JOLIE

**Le forum de la petite enfance revient**

Ce samedi, l'Agora de Mantes-la-Jolie promet d'apporter des réponses aux questions des jeunes parents mantais.

Le 11 avril, de 10h à 12h, la municipalité organise son Forum de la Petite Enfance à l'Agora de Mantes-la-Jolie. L'objectif de cette matinée gratuite est de centraliser toutes les informations utiles aux foyers mantais et des communes environnantes. Sur place, les visiteurs pourront découvrir l'offre complète de la Ville, allant des crèches et haltes-jeux aux micro-crèches et sociétés de garde à domicile. Des représentants de la CAF, de la PMI ainsi que des Relais Petite Enfance (RPE) seront présents pour détailler les démarches administratives et les dispositifs de soutien financier.

Au-delà de l'aspect pratique, ce forum sera l'occasion d'échanger avec des professionnels qui œuvrent quotidiennement pour le bien-être et l'éveil des enfants de 0 à 3 ans. Qu'il s'agisse de découvrir les Lieux d'Accueil Parents-Enfants (LAEP), les ludothèques ou les classes passerelles, chaque stand apportera une réponse concrète aux besoins des familles pour une rentrée sereine. ■

# Engagés

## face au défi mondial de l'eau



Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les objectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensemble, nous réussissons.



YVELINES

## Projets routiers, village pour mineurs isolés... Le Département répond aux habitants du canton de Verneuil

Le Département des Yvelines organisait un nouveau temps d'échange ouvert à tous, le jeudi 2 avril dernier à Verneuil-sur-Seine. Son président, Pierre Bédier, n'a édulcoré aucune question : on fait le point.

■ MAXIME MOERLAND

Pour la deuxième étape des « Rendez-vous du dialogue citoyen », les équipes du conseil départemental ont choisi le canton de Verneuil-sur-Seine. Et ce n'est pas un hasard. Car au-delà de sa spécificité géographique (13 communes rurales et moyennes en arc-de-cercle, sans véritable centralité), l'actualité y est brûlante et les projets du Département nombreux.

Après un premier temps d'échange organisé du côté de Poissy il y a quelques semaines (voir notre édition du 25 février), le bouche-à-oreille semble avoir fonctionné : habitants et élus ont fait le déplacement en nombre pour poser leurs questions et faire part de leurs griefs aux représentants du Département des Yvelines, si bien que les chaises manquaient, au Salon de l'Étrier. Signe que cette volonté de renouer le dialogue attise, au moins, la curiosité des administrés.

Après une courte introduction dans laquelle le Président du conseil départemental, Pierre Bédier, a notamment fait la publicité du futur collège Jean Zay (« l'un des plus beaux du département » selon lui), les habitants ont pu, tour à tour, poser des questions sur des projets ou des compétences qui concernent le Département. Et comme à Poissy, ce sont les projets routiers qui ont, dans un premier temps, monopolisé les débats.

### Le pont d'Achères « d'utilité publique »

Le pont d'Achères en tête, évidemment. Interrogé sur le planning de ce brûlant projet de liaison entre la RD30 et la RD190, Pierre Bédier en a profité pour annoncer que, quelques jours plus tôt, la validité de la déclaration d'utilité publique avait été reconnue par la juridiction administrative. « Nous n'avions pas pu lan-

cer l'appel d'offres pour la construction du pont, nous attendions la fin de ce recours, a souligné le président du Département. Nous allons lancer, avant la fin de l'année, l'appel d'offres pour la construction de ce pont, nous aurons probablement le choix de l'entreprise à la fin de 2027, et la construction qui interviendra ensuite. On devrait donc avoir ce pont en 2031 ».

Autre projet routier qui a fait couler beaucoup d'encre, le contournement de la RD154 par le bois de Verneuil. Une nouvelle fois interrogé sur ce projet de voie nouvelle de 6 kilomètres, qui avait rencontré une farouche opposition, Pierre Bédier s'est avoué vaincu. « Les municipales sont passées, personne n'en a parlé dans la campagne comme d'une infrastructure nécessaire. Pourquoi voulez-vous qu'on aille dans ce cas-là s'embêter à la faire ? Je pense que c'est un tort de ne pas le faire, je pense que vos petits-enfants vous le reprocheront, mais ils ne me le reprocheront pas à moi. Que les choses soient claires : la RD154 est désormais aux oubliettes pour le conseil départemental ». Une annonce qui a déclenché une salve d'applaudissements... de quoi faire sourire l'intéressé. « Si on m'avait dit

qu'un jour, je me ferais applaudir pour la RD154... »

Par contre, s'il y a bien un sujet pour lequel le public n'avait pas envie d'applaudir, c'était celui des villages pour mineurs non-accompagnés. Plusieurs habitants ont en effet fait part de leur incompréhension, voire de leur inquiétude quant à l'installation prochaine de l'un d'entre eux dans la commune de Chapet, pour loger et former 100 des 800 jeunes pris en charge par le Département et actuellement disséminés dans des hôtels du territoire. Sur des charbons ardents, le président du Département l'a assuré : il s'agit de « la moins mauvaise des solutions ». « Ces 800 jeunes dont on parle, ils sont

déjà dans les Yvelines. Vous en entendez parler ? Il y a une commune où ils représentent 10% de la population. Vous imaginez que s'il y avait eu des problèmes dans cette commune, ça aurait fait le tour de la presse. Bien entendu que les adolescents peuvent faire des bêtises. Mais ceux-là, ils ont une caractéristique. Après tout ce qu'ils ont connu, dans la tête, ils sont plutôt à l'âge adulte qu'à l'adolescence. Leurs traversées ont été des épreuves incroyables [...]. Aujourd'hui, ils n'ont qu'une envie : travailler vite pour faire de l'argent ». C'est à ce moment qu'intervient la vingtaine d'accompagnants prévue pour chaque village : former et accompagner ces jeunes pour les « remettre dans le cycle de la vie et de la formation », comme le souligne Marc Tourelle, conseiller départemental délégué au Dialogue citoyen. ■



Ces réunions publiques seront organisées à un rythme mensuel jusqu'aux prochaines élections départementales.

LAGAZETTE YVELINES

## ■ INDISCRETS

Comme chaque année, qui dit 1<sup>er</sup> avril dit blagues plus ou moins drôles sur les réseaux sociaux, et ce cru 2026 n'a pas dérogré à la règle, bien aidé par la génération d'images par intelligence artificielle de plus en plus accessible et performante. La mairie de Verneuil-sur-Seine, par exemple, a publié un de ces montages montrant un panneau « Verneuil » façon Hollywood sur le coteau de Triel-sur-Seine. Ce qui a trompé quelques-uns de ses administrés sur Facebook, se demandant pourquoi un tel budget était attribué pour une telle idée. À Poissy, la Ville a proposé des baptêmes de ski nautique sur le plan d'eau du parc Meissonnier, provoquant l'ire de certains habitants crédules dénonçant un danger pour la faune locale... Tandis qu'à Triel-sur-Seine, la municipalité a dévoilé son nouveau projet : une « tyrolienne urbaine » pour désengorger le pont et la D190. En tout cas, la pêche fut bonne ! ■

Alors qu'elle était initialement prévue pour la semaine dernière, l'ouverture du nouveau bâtiment des urgences de Mantes-la-Jolie va devoir attendre. La raison ? Un avis défavorable de la commission de sécurité. En effet, selon le journal *Le Parisien*, pas moins de sept réserves auraient été émises, dont une jugée particulièrement problématique : la non-conformité des trappes de désenfumage, qui empêcherait une bonne évacuation des fumées en cas d'incendie. Une nouvelle commission de sécurité devrait se tenir prochainement et entériner l'ouverture prochaine de ce nouveau bâtiment de 4000 m<sup>2</sup>, dont les travaux ont débuté il y a un an et demi environ, et qui aura coûté la somme de 27,5 millions d'euros. ■

« Contester la légitimité d'un élu en raison de ses origines, c'est déchirer le pacte républicain ». Dans une tribune publiée dans le journal *Le Monde*, un collectif d'élus issus de l'immigration s'est inquiété de la vague de racisme subie par le nouveau maire de Saint-Denis, Bally Bagayoko, depuis son élection. Et parmi les 12 signataires, on retrouve deux élus yvelinois : Ali Rabeh, maire de Trappes, et Adama Gaye, édile de Mantes-la-Jolie. « Ce que vit Bally Bagayoko, des dizaines d'élus issus de l'immigration le vivent chaque jour, dans l'indifférence générale, peut-on lire dans la missive publiée le 3 avril dernier. La mécanique, rodée, orchestrée et financée par les milieux conservateurs et réactionnaires est toujours la même. [...] Disons-le sans détour : ce qui les dérange, c'est que des visages comme les nôtres puissent incarner la République. Que des enfants de l'immigration, issus des quartiers populaires, soient choisis pour représenter la France et son peuple. Que nous ne restions pas à la place de subalterne, de redevable, d'éternels silencieux que la hiérarchie raciste voudrait nous assigner ». ■

Plus de 800 personnes se sont réunies au gymnase Stéphane Diagana d'Andrésy, samedi dernier. Grande affiche sportive ? Meeting politique d'ampleur ? Non, rien de tout ça : c'est pour une grande messe de Pâques que l'établissement sportif andrésien a fait salle comble. D'ailleurs, durant celle-ci, pas moins de 48 personnes ont été baptisées par « immersion », faisant de la paroisse du Confluent la plus importante de la banlieue parisienne en nombre de nouveaux baptisés. ■

## ■ EN BREF

YVELINES

### Samuel Paty bientôt au Panthéon ?

Un collectif de professeurs d'histoire-géographie demande à Emmanuel Macron, via une pétition en ligne, de panthéoniser Samuel Paty, qui enseignait au collège du Bois d'Aulne de Conflans-Sainte-Honorine avant d'être assassiné par un terroriste en 2020.

« Chaque nom inscrit sous la coupole du Panthéon honore une femme ou un homme dont l'action a illustré les valeurs républicaines. Samuel Paty mérite d'y figurer ». C'est par ces mots que l'Association des professeurs d'histoire-géographie demande au président de la République, Emmanuel Macron, de faire entrer l'enseignant au Panthéon à travers une pétition publiée en ligne.

Le collectif, dont fait partie Gaëlle Paty, soeur du professeur victime d'un attentat terroriste pour avoir montré des caricatures de Mahomet à ses élèves, estime en effet que « panthéoniser » l'ancien enseignant du collège conflançais du Bois d'Aulne, « c'est reconnaître le courage discret de ces milliers de professeurs qui, chaque jour et sans protection, font tenir la promesse républicaine ». Interrogé à ce propos, le ministre

de l'Éducation Nationale, Édouard Geffray, a déclaré ne pas y être favorable « à titre personnel ». « Le Panthéon est plutôt dédié à ceux qui, sciemment, par leur création, leur engagement, ont marqué l'histoire de la nation, a-t-il expliqué. Samuel Paty, c'est un très grand symbole pour nous tous. Malheureusement, ça s'est fait à son corps défendant. Il a été victime d'un crime abominable ». ■



À l'heure où nous écrivons ces lignes, près de 22 000 personnes ont signé la pétition sur le site Change.org.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE YVELINES

YVELINES

## Une application pour faciliter les échanges entre l'État et les maires

La Préfecture des Yvelines a décidé de créer une application spécialement pour les maires. Lancée officiellement le 31 mars, elle permet aux élus de prendre contact plus facilement avec certains services de l'État.

■ AURELIEN BAYARD

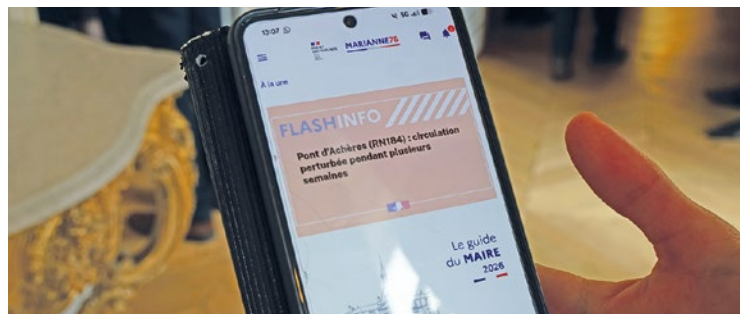
Les maires, cheville ouvrière de la France directement aux contacts des habitants, mais capable de se perdre comme tout bon citoyen dans les méandres de l'administration française lorsqu'il faut obtenir une information auprès d'un service de l'État. Mais c'est désormais de l'histoire ancienne car depuis le 31 mars, ils peuvent y accéder plus facilement grâce à Marianne 78, une application créée spécialement par la Préfecture des Yvelines. « *Auparavant, il fallait écrire un mail puis consulter*

*les documents, les archiver, les trier. Là, c'est très simple.* » indique Frédéric Rose, le préfet des Yvelines.

En un clic, les élus peuvent donc prendre contact par exemple avec la Direction Départementale des Territoires, l'Agence Régionale de Santé mais aussi l'autorité judiciaire, une demande spécifique du procureur de la République de Versailles. « *Il y a une méconnaissance mutuelle entre les élus et les actions des magistrats* » reconnaît un représentant de la cour

d'appel de Versailles. En parallèle de cela, l'application propose un système de notifications permettant de diffuser rapidement des informations essentielles, notamment en matière de sécurité ou de gestion de crise et un accès simplifié à un ensemble de ressources utiles, incluant les principaux sites du service public, un annuaire des autres maires et des contenus pratiques. « *C'est assez large en termes de dialogue* » s'enthousiasme Frédéric Rose.

Pour présenter cette avancée technologique, la Préfecture avait rassemblé tous les maires au sein de l'université ouverte de Versailles, où se trouvait d'ailleurs plusieurs nouvelles têtes puisque les élections municipales ont vu une centaine de nouveaux édiles prendre place au sein d'un hôtel de ville. L'un d'eux, Julien Petit (Issou) voit cela d'un bon œil, lui qui n'a aucune formation politique : « *c'est dans l'air du temps et en plus cela me sera d'une grande aide.* » Pour le moment, Marianne 78 n'est disponible que pour les maires mais « *en fonction de son appropriation par les élus, on pourra les étendre encore à d'autres services* » promet le Préfet des Yvelines. ■



Pour télécharger cette application, les maires peuvent se rendre sur le site de la Préfecture des Yvelines.

EN BREF

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

## Laurent Brosse dépose un recours contre l'élection de Raphaël Prats

Dénonçant des irrégularités lors des deux tours du dernier scrutin municipal, la liste Conflans en avant espère faire annuler les résultats de l'élection.



La liste Conflans en avant, battue avec un écart de 590 voix sur 13 164 suffrages exprimés par celle de Raphaël Prats, dénonce une campagne « odieuse et délétaire ».

Demande légitime ou tentative désespérée de garder le pouvoir ? Comme à Poissy quelques jours plus tôt, un recours a été déposé à Conflans-Sainte-Honorine par le candidat perdant du second tour des élections municipales. En effet, Laurent Brosse (Horizons) et sa liste Conflans en avant pointent des « irrégularités graves », qui seraient « de nature à avoir porté atteinte à la sécurité du scrutin ».

Dans le viseur de l'ancien maire conflançais, des « actions de propagande électorale postérieures au samedi minuit », la « diffusion massive d'un tract anonyme sur les affaires privées

de Laurent Brosse », des « dégradations de l'ensemble de [leurs] affiches officielles le jour du second tour », ainsi qu'un « affichage irrégulier sur la vitrine d'un commerçant ». « Par son arrêt du 8 juin 2009, le Conseil d'État a jugé que la diffusion d'un tract anonyme comportant des imputations graves, diffusé à un moment ne permettant pas une réponse utile et dans un contexte d'écart de voix réduit, constituait une manœuvre de nature à altérer la sincérité du scrutin et justifiait l'annulation de l'élection municipale (CE, 18 mai 1990, n° 109074), insiste la liste Conflans en avant dans un communiqué. Le recours démontrera, nous l'espérons, les origines du tract anonyme ». ■

EN BREF

GUERVILLE

## Des banderoles pour attirer des médecins

La semaine dernière, la Mairie de Guerville a fait installer 3 banderoles à des points stratégiques de la commune afin d'attirer des médecins généralistes pour leur maison de santé.



Les banderoles se trouvent à des points stratégiques de la ville.

Le recrutement médical, l'affaire de tous ! Depuis la semaine dernière, trois banderoles ont été installées aux points stratégiques de Guerville. Une initiative de la Mairie avec un objectif clair : interpellier et attirer de nouveaux médecins généralistes pour rejoindre la maison de santé.

### Le bouche à oreille mis à contribution

« Face aux enjeux de la démographie médicale, la commune de Guerville prend les devants pour garantir un accès aux soins de qualité à tous ses habitants. Nous mettons tout en œuvre pour offrir à nos futurs praticiens un cadre de travail dynamique et un environnement de vie privilégié » a indiqué la municipalité sur ses réseaux. Elle compte également sur sa population pour partager la publication et en parler à leurs proches ou contacts dans le milieu médical. « Ensemble, aidons notre commune à rester attractive et en bonne santé » s'est exclamé la Ville. ■

MANTES-LA-VILLE

## Le terrain vague de la rue des Soupirs devient un parking

Soixante places de stationnement, 7 places de dépose minute et 2 places PMR ont été créées près de l'école des Alliés de Chavannes à Mantes-la-Ville.

Voilà qui devrait ravir les parents d'élèves mantevillois, en particulier ceux qui déposent leur progéniture à l'école des Alliés de Chavannes. Le terrain vague situé au bout de la rue des Soupirs vient en effet d'être aménagé par la municipalité, avec la création d'un parking accompagné de la rénovation de la rue. « Soixante places de stationnement, 7 places de dé-

pose minute et 2 places PMR ont ainsi été créées, précise la Mairie. À proximité du parc de la Vallée, il vient compléter l'offre de stationnement du secteur et finaliser les travaux de l'école des Alliés de Chavannes ». Pour rappel, l'établissement scolaire a été entièrement restructuré l'année dernière avec une toute nouvelle cour ainsi qu'un nouveau bâtiment. ■



Finies les galères de stationnement lors des ouvertures et fermetures de l'école mantevilloise.

CHANTELOUP-LES-VIGNES

## Des tulipes pour lutter contre les cancers infantiles

Chaque année, le Lions Club de Conflans Montjoie plante plusieurs dizaines de milliers de tulipes contre le cancer infantile. Ainsi, avec les fonds récoltés, il peut financer des projets au sein des hôpitaux. La vingtième édition a débuté le 2 avril.

■ AURELIEN BAYARD

Des tulipes à perte de vue, à tel point que les Pays-Bas pourraient en être jaloux. Depuis près de quinze ans, le Lions Club de Conflans Montjoie utilise un champ se trouvant route d'André-sy à Chanteloup-les-Vignes afin de planter cette fleur, symbole de royauté et de richesse, durant l'automne pour assurer la ramasse dès les premiers jours du printemps. Ainsi, les tulipes peuvent servir la bonne cause. En effet, l'association conflanaise fait partie des 55 clubs « planteurs » en France, qui, avec environ 300 clubs partenaires, soutiennent des actions de lutte contre les cancers pédiatriques.

C'est donc près de 80 000 fleurs qui vont être vendues pendant l'opération « Tulipes contre le cancer », la vingtième édition pour le Lions club Conflans Montjoie. « 70% serviront pour nous et le reste sera distribué à d'autres Lions club

comme celui de Saint-Germain-en-Laye ou Éragny-sur-Oise » précise Hugues Ribault, le responsable du Lions Club Conflans Montjoie. Si l'on retire le coût des matières premières pour confectionner les bouquets, chaque année ce Lions club arrive à récolter entre 15 000 et 18 000 euros. Une somme permettant de financer des projets locaux. « À l'hôpital de Poissy, on a contribué à l'aménagement d'un espace pour les parents des enfants

cancéreux ou diabétiques pour qu'ils puissent prendre leur déjeuner tous ensemble » explique l'ancien maire d'André-sy. D'ailleurs, dans cet établissement médical, ce sont pour près de 50 000 euros de projets qui ont été réalisés.

Malgré la période de récession économique, notamment avec l'envolée des prix de l'essence liée à la guerre en Iran, le Lions club Conflans Montjoie n'a pas noté de baisse dans les dons, au contraire, et cela dès l'inauguration de l'opération le 2 avril : « On a déjà réalisé une vente extraordinaire. Les gens savent que ces champs existent et viennent parfois d'assez loin pour acheter un bouquet. » ■



Le Lions club Conflans Montjoie existe depuis 1990 et 3 membres fondateurs sont toujours présents.

■ EN BREF

ECQUEVILLY

## La Ville veut mener la guerre aux frelons asiatiques

Une réunion d'information ainsi qu'un atelier de confection de pièges est proposée à la mairie d'Ecquevilly, le samedi 18 avril à 10h, en collaboration avec l'association d'apiculture Triel Bee Ma Vie Club et le collectif des apiculteurs Miels d'Exception d'Evécquemont.



Cette opération de sensibilisation sera proposée en mairie de 10h à 12h.

Afin de permettre à ses administrés de « mieux comprendre les enjeux liés à sa prolifération », la municipalité d'Ecquevilly organise, aux côtés de l'association d'apiculture Triel Bee Ma Vie Club et le collectif des apiculteurs Miels d'Exception d'Evécquemont, une opération de sensibilisation au frelon asiatique. Après une réunion d'information sur cette

espèce invasive et son impact sur l'environnement sous les coups de 10h, un atelier de confection de pièges sera proposé aux participants. De son côté, la Mairie assure s'être engagée « de façon active dans la lutte contre le frelon asiatique en se dotant de plusieurs pièges efficaces et sélectifs », qui seront installés sur le domaine public, comme au Parc de la Mairie. ■

## ■ DROIT DE RÉPONSE

Suite à la publication le 7 janvier 2026 de l'article intitulé « Entre urgence comptable et fausses signatures, l'AG de la discorde aux Briques Rouges », le Syndicat des copropriétaires de la résidence Verneuil Pâtures sis 9 à 25 allée des Bois - 78480 Verneuil-sur-Seine, représenté par son Syndic en exercice, la société LAMY, entend contester les allégations inexactes que cet article contient à propos de l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) du 30 décembre 2024, lors de laquelle les copropriétaires du bâtiment B de la résidence ont voté le budget des travaux de reprise des fondations pour remédier aux désordres affectant la stabilité du bâtiment B de la résidence.

L'article s'interroge sur la « précipitation » dans la tenue de cette AGE. Les raisons sont pourtant connues et maintes fois expliquées. Elle a été organisée pour permettre à la société d'HLM 1001 VIES HABITAT, bailleur social et principal copropriétaire du bâtiment B, de provisionner les travaux sur

l'exercice comptable de l'année 2024, car, s'il avait dû être reporté sur les exercices ultérieurs, le bailleur social n'aurait pu les financer qu'après la rénovation énergétique, soit pas avant 2028. Sans cette AGE, le bâtiment B aurait été exclu de ce projet, ce qui l'aurait privé d'importantes aides publiques. Un enjeu que les copropriétaires ont parfaitement compris puisque la résolution a été adoptée à la majorité absolue (68 % des voix). Par ailleurs, il n'a jamais été question d'imposer un paiement sous « 24 heures », comme le relate l'article sur la base d'une déclaration anonyme : des échéanciers ont été mis en place pour les copropriétaires qui en ont fait la demande.

L'article s'étonne que seuls 18 copropriétaires aient été convoqués à cette AGE, suggérant que les copropriétaires des autres bâtiments auraient également dû l'être. Par souci d'objectivité, il eut été opportun de préciser que le bâtiment B constitue une « partie commune spéciale ». Conformément à l'article 6-2

de la loi du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis et au règlement de copropriété de la résidence, seuls les copropriétaires du bâtiment B avaient donc qualité pour voter sur des travaux relatifs à ce bâtiment. En outre, il ne leur a jamais été demandé de « se substituer à l'assureur de l'immeuble », qui a été condamné en première instance à prendre en charge les désordres, mais qui a fait appel de ce jugement devant la Cour d'appel, dont la décision n'a pas encore été rendue, ce que l'article omet de préciser.

L'article relaie les accusations de « faux » proférées par des copropriétaires à l'encontre de la société d'HLM 1001 VIES HABITAT, sur la base de documents présentés comme « flagrants », selon une déclaration une nouvelle fois anonyme, et dont les doutes seraient « confirmés » par une expertise graphologique, qui n'est pas contradictoire. Or, à l'exception des membres du collectif Les Pâtures Briques Rouges, toutes

les personnes présentes lors de l'AGE ont pu constater que 1001 VIES HABITAT, était représentée par sa déléguée habituelle. Pas moins de six copropriétaires présents ont établi des attestations de témoins le confirmant. L'un d'eux indique d'ailleurs que « compte tenu de la présence habituelle et régulière aux assemblées de la copropriété de la responsable habitat du bailleur social 1001 Vies, aucune erreur ou confusion ne peut être faite quant à son identité ». Il est dès lors surprenant que l'article ait pu donner du crédit à la thèse d'une « fraude », « pour forcer le quorum », alors qu'il ne saurait exister le moindre doute sur

la participation régulière du bailleur social à cette AGE. Enfin, contrairement à ce qui est énoncé, dans la procédure engagée par les copropriétaires opposant, le Syndicat, qui est présenté comme la « partie adverse » dans l'article, ne réclame pas « 20 000 euros de dommages et intérêts pour procédure abusive », mais la somme de 5 000 euros. Le Syndicat des copropriétaires tient à préciser qu'il poursuit le dialogue avec les membres du collectif Les Pâtures Briques Rouges et que les décisions prises l'ont été dans le seul souci de préserver l'intérêt collectif des copropriétaires et la pérennité financière de la résidence.



# La Gazette en Yvelines

**OFFREZ  
UNE  
MEILLEURE  
VISIBILITÉ  
À VOTRE  
MARQUE**

ACTUALITÉS

FAITS  
DIVERS

SPORT

CULTURE



## **Contact :**

pub@lagazette-yvelines.fr

**Tél. 01 75 74 52 70**

9 Rue des Valmonts,  
78711 Mantes-la-Ville

# FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ AURELIEN BAYARD

Ils n'ont pas hésité une seule seconde. Le 3 avril, les enseignants du lycée François-Villon aux Mureaux n'ont pas souhaité poursuivre leur travail lorsque des menaces de mort et de viol ont été découvertes sur un espace numérique de travail. « Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 avril, notre collègue a reçu des appels anonymes. Des vidéos lui ont également été envoyées. Elle est en état de choc, d'autant plus que l'auteur a récupéré son adresse personnelle » s'alarme également un représentant des professeurs auprès de 78Actu. Tous les élèves sont alors rentrés chez eux à partir de 10h, sauf ceux qui ne disposaient d'aucune autre solution.

Par ailleurs, la fille de la professeure aurait également été la cible de ces menaces. Et, autre inquiétude, le ou les auteurs des messages remettaient aussi en cause la sécurité de l'établissement, laissant planer le doute sur l'élaboration d'un éventuel attentat.

## LES MUREAUX Une enseignante du lycée François-Villon menacée de mort

Les professeurs du lycée François-Villon aux Mureaux ont exercé leur droit de retrait le 3 avril car une de leur collègue a reçu des menaces de mort.



D'après la source de 78Actu, les messages ont été pris « très au sérieux ».

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas si les cours reprendront le 7 avril. La source de 78Actu explique que « les enseignants aimeraient se réunir le mardi matin puis faire le point avec les élèves » et pensent que les messages proviennent « d'un élève du lycée ». De son côté, la victime est allée porter plainte au commissariat des Mureaux et une enquête a été ouverte. L'académie de Versailles a décidé d'accorder la protection fonctionnelle à l'enseignante, ce qui permet-

tra notamment la prise en charge de ses frais d'avocat. « Un conseiller technique pour les établissements et la vie scolaire des Yvelines s'est rendu sur place vendredi matin en soutien à la direction et à l'équipe pédagogique. Le centre académique d'aide aux écoles et établissements, équipes mobiles de sécurité est également présent » a précisé le rectorat au site internet d'informations locales. Le représentant de l'Éducation nationale a bien évidemment condamné les propos et menaces. ■

## ANDRESY Un homme se fait passer pour un policier et réalise des contrôles d'identité

Un trentenaire a été arrêté le 5 avril alors qu'il était en train d'effectuer des contrôles d'identité au niveau de la résidence domaine de Sisley à Andrésy. Il se faisait passer pour un policier.



Les policiers ont été prévenus par des riverains.

Peut-être préparait-il son coup pour plus tard. Dans la soirée du 5 avril, dans la résidence domaine de Sisley à Andrésy, un homme de 34 ans se faisait passer pour un policier et n'arrêtait pas de vouloir contrôler les riverains. Mais puisqu'il ne montrait pas sa carte de représentant des forces de l'ordre et qu'il n'était pas non plus en uniforme réglementaire, des habitants n'ont pas hésité à appeler les vrais policiers en composant le 17. Ils sont donc inter-

venus, puis après l'avoir arrêté, les fonctionnaires d'État l'ont placé en garde à vue.

Pour rappel, si vous voulez être certain d'avoir un policier en face de vous, demandez-lui sa carte professionnelle. Elle doit notamment avoir les caractéristiques suivantes : une puce électronique, un hologramme à image variable, un gaufrage en relief sensible au toucher, les droits liés à la fonction présentée. ■

## CHANTELOUP-LES-VIGNES Agression d'une famille en lien avec la cryptomonnaie : 6 suspects arrêtés

Six hommes ont été arrêtés, dont 3 à Chanteloup-les-Vignes, le 24 mars, grâce au travail des enquêteurs de la brigade de répression du banditisme de Versailles. Ceux-ci sont notamment impliqués dans le home-jacking d'une famille à Verneuil-sur-Seine.

En janvier dernier, trois personnes s'en étaient prises à une famille vernolienne. Attirés par la profession du père – investisseur dans les cryptomonnaies – ils avaient ligoté

les deux enfants et les parents, qui avaient été aussi frappés. Finalement les ravisseurs les avaient relâchés après avoir constaté que les comptes du père étaient vides.

La brigade de répression du banditisme de Versailles avait alors ouvert une enquête.

Le Parisien indique quelle a réussi à tomber sur un téléphone volé non loin du lieu de l'incident. En exploitant les données de téléphonie ainsi que les empreintes génétiques, les enquêteurs ont pu retrouver la trace des malfaiteurs. Ceux-ci seraient également impliqués dans une autre tentative de homejacking à Puteaux (Hauts-de-Seine) et un kidnapping à Sallanches (Haute-Savoie). En tout, six personnes ont été arrêtées le 24 mars. Trois sont originaires de Chanteloup-les-Vignes, quant aux autres, ils habitent Carrières-sous-Poissy et Épinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis).

Le quotidien d'informations régionales précise que seul un a avoué les faits pour l'incident de Verneuil-sur-Seine, expliquant avoir agi pour une « dette de stupés ». Ils ont été tous mis en examen par le tribunal de Paris. ■

## LIMAY Ils s'amuse à enflammer une tractopelle

Dans la nuit du 26 mars, un groupe de 5 individus a été pris en flagrant délit par la BAC de Limay alors qu'il était en train d'incendier une tractopelle. Un seul a pu être arrêté. Il a écopé de 12 mois de prison, dont 6 avec sursis probatoire.

Le 26 mars 2026 à 0h20, au niveau de la rue du Commandant Bouchet à Limay, les effectifs de la BAC locale surprennent cinq individus en train de mettre le feu à une tractopelle. Dès lors, le groupe se disperse et quatre individus parviennent à se réfugier dans plusieurs halls d'immeubles. En revanche le cinquième a moins de chance puisqu'il finit par être interpellé et placé en garde à vue, non sans avoir tenté de se débarrasser du bouchon du réservoir de l'engin de chantier lors de sa fuite. De plus, il est trouvé en possession d'une cagoule, d'un gant dégageant une odeur d'hydrocarbure et de deux briquets.

En audition, le mis en cause tente de se défaire, arguant de manière peu convaincante, qu'il avait vu un « groupe de jeunes courir » et qu'il avait donc ramassé les objets perdus par l'un des individus dans le but de les

lui rendre. À l'issue de la mesure de garde à vue, le jeune homme de 20 ans demeurant à Limay est déféré au tribunal judiciaire de Versailles. Il est alors condamné à une peine d'emprisonnement de 12 mois, dont 6 mois avec sursis probatoire pendant 2 ans avec mandat de dépôt. Cette peine était assortie de multiples obligations, dont celle d'effectuer un TIG de 280 heures et de l'interdiction de paraître sur Limay. ■



Le retour à la réalité va être dur à sa sortie de prison pour ce Limayen de 20 ans car il ne pourra plus habiter cette commune.



Quelques semaines avant le homejacking de Verneuil-sur-Seine, ils avaient tenté de faire la même chose chez un investisseur de Puteaux.

## HOUDAN

### Qui a mis le feu aux 17 camions frigorifiques de cet abattoir yvelinois ?

L'ensemble des camions frigorifiques de l'abattoir pour cochon Paris Terroirs, basé à Houdan, a été victime d'un incendie dans la nuit du 4 au 5 avril. La piste criminelle est envisagée.

Drôle de réveil pour la société Paris Terroirs. Le dernier abattoir pour cochon d'Île-de-France basé à Houdan a vu l'entièreté de sa flotte de camions frigorifiques être décimée par les flammes dans la nuit du 4 au 5 avril. D'après *78Actu*, un incendie s'est déclaré sur le parking, se propageant ainsi sur les 17 véhicules. Il a fallu quatorze soldats du feu et deux lances à incendie pour que le feu n'atteigne pas le bâtiment. L'opération a été terminée aux alentours de 7h du matin.

Le site internet d'informations locales indique qu'une enquête a été ouverte par la gendarmerie des Yvelines pour déterminer les causes de l'incendie et la brigade de recherche est venue procéder à des relevés. La piste criminelle pourrait être envisagée car cette société a été jadis dans le collimateur d'associations animalistes comme L214. En 2016, elle avait pu s'introduire illégalement dans

les locaux de cet abattoir tuant 80000 porcs par an. Des vidéos avaient ensuite été diffusées par *Envoyé Spécial* montrant les cochons empilés dans les locaux par l'intermédiaire d'aiguillons électriques puis abattus avec des méthodes de gazage. « *Les cochons sont gazés au CO2, méthode d'étourdissement aversive pour les animaux qui s'asphyxient avant de tomber en*

*inconscience* » indique L214 sur son site internet. L'association animaliste avait décidé de porter plainte au tribunal de Versailles. Lors d'un premier procès en 2019, l'ancien directeur avait été condamné à verser 2500 euros. Un fonctionnaire de la Direction Départementale en charge de la Protection des Populations (DDPP) devait quant à lui s'acquitter de 750 euros et trois anciens employés de 600 à 3300 euros. Le directeur et le fonctionnaire de la DDPP avait fait appel de cette décision. Leur peine s'était retrouvée allégée. ■



L214 a également organisé une manifestation devant les locaux de l'abattoir en septembre 2014 afin de réclamer sa fermeture.

## VERSAILLES

### L'auteur d'un vol à l'arraché identifié grâce à son t-shirt

Le 23 mars, un sans domicile fixe de 18 ans volait le collier en or d'une Versailleuse. Il a pu être appréhendé 4 jours plus tard, notamment parce qu'il portait le même t-shirt lors de son méfait.

Alors qu'elle s'apprêtait à rentrer chez elle, une femme était victime d'un vol à l'arraché de son collier en or le 23 mars, rue Émile Cousin à Versailles. Malgré des rondes et

des patrouilles dans le secteur, les forces de l'ordre n'arrivent pas à mettre la main sur l'auteur des faits. Les enquêteurs exploitent alors les caméras de la ville-Préfecture et

des bus et arrivent à remonter le fil de sa journée : la victime avait été suivie par le suspect dès sa sortie d'un commerce au Chesnay. Après les faits, le voleur est aperçu en train de cacher la chaîne en or dans sa chaussure avant de monter dans un bus et de filer à la gare de Versailles Rive Droite.

Les policiers obtiennent un cliché du SDF et la reconnaissance faciale permet de l'identifier. Ils découvrent alors qu'il est déjà très défavorablement connu des services de justice. Les résultats de l'exploitation des caméras de vidéosurveillance mis en corrélation avec les investigations téléphoniques pour déterminer la ligne utilisée par l'auteur permettent d'obtenir une géolocalisation en temps réel. Le 27 mars, le suspect - qui portait le même t-shirt rose que le jour du vol - est ainsi retrouvé à gare de La-Celle-Saint-Cloud. Le lendemain, il se retrouve au tribunal de Versailles dans le cadre des comparutions immédiates. Il a été condamné à 2 ans de prison ferme et une interdiction judiciaire du territoire français pendant 5 ans. ■



La victime s'est vue prescrire 3 jours d'ITT suite au vol à l'arraché.

## VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC

### L'exploitation équestre condamnée pour enfouissement de déchets

Le tribunal administratif de Versailles a condamné le 27 janvier une exploitation équestre à 40 900 euros d'amende pour avoir enfoui des déchets. Cette décision a été mise en ligne la semaine dernière.



Les seuls travaux déclarés avaient « porté sur le terrassement du terrain en vue de permettre l'aménagement d'une plateforme ».

En 2022, la société civile immobilière (SCI) Cynthia Parc Loisirs achète une parcelle dans la commune de Villiers-Saint-Frédéric. Elle souhaite y monter une exploitation équestre mais doit d'abord effectuer quelques travaux. Le maire de l'époque, Sylvain Durand (divers droite), les y autorise à réaliser des « travaux de nettoyage et de retrait des gravats » lors du mois d'octobre de la même année. Le garde champêtre passe dans le coin et constate que « des déchets divers, composés notamment de clôture et de ferraille avaient été enfouis et recouverts avec de la terre ». La Ville ordonne alors l'arrêt des travaux d'enfouissement et inflige à Cynthia Parc Loisirs une

amende administrative de 10000 euros. Elle leur demande également de tout nettoyer en deux mois.

Sauf que les responsables ne vont pas pouvoir le faire car soi-disant le terrain serait désormais squatté, et qu'en plus, c'est eux qui produiraient de nouveaux déchets. Les magistrats du tribunal administratif de Versailles ont été saisis et ont rendu leur verdict le 27 janvier dernier. Cynthia Parc Loisirs devra s'acquitter d'une amende de 40900 euros d'amende. Les juges ont notamment pointé du doigt le fait qu'aucun certificat de remise en conformité n'avait été produit après les faits survenus en octobre 2022. ■

## NEAUPHLE-LE-VIEUX

### Les gendarmes démantèlent un refuge animal aux conditions indignes

Les militaires de la gendarmerie de Montfort-l'Amaury ont procédé la semaine dernière à une intervention sur la commune de Neauphle-le-Vieux où se trouvait un refuge pour animaux qui ne respectaient aucune norme d'hygiène.

Parfois, à l'intérieur des murs, on n'imagine pas la souffrance qu'il peut y avoir. Les militaires de la brigade de Montfort-l'Amaury, appuyés par la Brigade environnement des Yvelines, ont procédé cette semaine à une intervention sur la commune de Neauphle-le-Vieux. Agissant sur directives du tribunal de Versailles, les gendarmes sont intervenus pour constater les conditions de vie indignes de plusieurs animaux qui se trouvaient à l'intérieur d'une maison : 6 chiens se trouvaient en situation de détresse manifeste.

Face à la gravité des faits de maltraitance, une saisie en urgence a été ordonnée immédiatement pour mettre les

animaux en sécurité. Cette opération a été rendue possible grâce au soutien logistique et à l'expertise de la SPA et d'Action protection animale qui a pris en charge les canidés. ■



La maltraitance animale peut être punie de 3 ans de prison et de 45000 euros d'amende.

## SPORT

■ MAXIME MOERLAND

## CYCLISME

La 87<sup>ème</sup> Paris-Camembert s'élançait de Magnanville... et voit un français couronné

**Pierre Gautherat, coureur de Decathlon-CMA CGM, s'est imposé au sprint pour s'adjuger une deuxième victoire en carrière, lors de la course cycliste qui s'est déroulée le mardi 31 mars dernier.**



Le public a donné de la voix lors des premiers coups de pédale du peloton, mardi dernier sous les coups de 11 heures.

étaient au départ cette année pour succéder à Lander Lookx (Unibet Tietema Rockets), vainqueur l'année passée.

Après 30 kilomètres, 6 d'entre eux se sont détachés au niveau de la côte de la Cavée des Crouettes : Benjamin Thomas et Valentin Ferron (Cofidis), Alexandre Deltre (Total Energies) et Tom Donnenwirth (Groupama-FDJ United), et enfin Maxime Vezie (CIC Pro Cycling) et Pierre Gau-

therat (Decathlon CMA-CGM). Parmi les échappés, c'est finalement ce dernier qui s'est distingué à l'arrivée, à Livarot-Pays-d'Auge dans le Calvados : dans ce sprint en petit comité, le coureur de 23 ans a remporté la deuxième victoire de sa carrière, après avoir levé les bras lors de la 3<sup>ème</sup> étape des 4 Jours de Dunkerque, l'an dernier. Il devance ainsi Alexandre Deltre et Maxime Vezie, qui complètent le podium de cette 87<sup>ème</sup> édition. ■

sous aucun prétexte pour les Jaunes et Bleus. En effet, les Messins sont en grande difficulté à l'avant-dernière place de la poule B, juste derrière les Pisciacais... qui en ont bien profité : en s'imposant sur le score de 95 à 81, ils se sont offerts un grand bol d'air après 4 défaites consécutives.

## Victoire après 4 défaites consécutives

Malheureusement, les Pisciacais n'ont pas su capitaliser sur ce succès. Quelques jours plus tard, le vendredi 3 avril précisément, ils sont tombés sur un os face au 4<sup>ème</sup> de la poule, Charleville-Mézières, encaissant plus de 100 points lors d'une rencontre à sens unique (110-84). Et ce malgré la belle performance de Nathan Jeanne, auteur de 25 points. Une victoire face à Besançon, 8<sup>ème</sup> au classement, lors de la prochaine journée ce vendredi 10 avril, serait bienvenue alors que la fin de saison approche à grands pas. ■

## FOOTBALL

## Coupe de Paris : le FC Mantois ne verra pas la finale

**Les Mantais ont été éliminés aux tirs au but par le FC St-Leu (0-0, 5 t.a.b. 4) lors des demi-finales de la Coupe de Paris Crédit Mutuel IDF le week-end dernier.**

Ils y auront cru jusqu'au bout. Les joueurs du FC Mantois sont passés tout prêt de valider leur billet pour la finale de la Coupe de Paris Crédit Mutuel IDF... mais ont finalement craqué au pire des moments, lors de la séance de tirs au but.

Lors de la demi-finale qui les opposait au FC St-Leu, aucune des deux formations n'a su faire la différence lors du temps réglemen-

taire, résultant sur un score nul et vierge. Et au petit jeu des penalties, ce sont les représentants du 95 qui ont fait parler la poudre (5 t.a.b. 4). Ils affronteront l'équipe réserve du Racing Club de France, qui a disposé des Enfants de la Goutte d'Or lors de l'autre demi-finale (4-1). Tandis que pour le FC Mantois, il ne reste que le championnat de Régional 1 à jouer, avec un duel déterminant ce samedi 11 avril sur le terrain de Saint-Brice. ■



Les Mantais peuvent nourrir des regrets après leur élimination au bout du suspense.

## VOLLEY-BALL

## Élite : Les Corsaires remettent les voiles

**Le CAJVB s'est imposé sur le score de 3 sets à 0 sur le terrain du Volley-Ball Arlésien à l'occasion de la 22<sup>ème</sup> journée de championnat Élite.**



Le CAJVB compte 13 victoires après 22 journées de championnat au sein de la poule A.

Alors qu'ils restaient sur deux défaites de rang, les joueurs de l'Entente Conflans-Andrézy-Jouy ont repris leur marche en avant le week-end dernier. Opposés au Volley-Ball Arlésien, ils ont su se remettre à l'endroit en s'imposant sans laisser la moindre miette à leurs adversaires du jour.

Alors que les Corsaires se sont adjugés le premier set (22-25),

on pouvait croire que les locaux allaient se rebeller pour relancer le suspense. Il n'en fut rien : en s'imposant lors des deux manches suivantes sur le même score (21-25), le CAJVB a confirmé son regain de forme et consolide encore un peu plus sa quatrième place avec 41 points. Après un week-end de repos bien mérité, ils affronteront le Maizières Athletic Club le 18 avril prochain. ■

Cela devient une habitude : le maire de Magnanville Michel Lebouc était une nouvelle fois sur la ligne de départ de la course Paris-Camembert, le mardi 31 mars dernier. Pas sur un vélo mais bien drapeau à la main, aux côtés de la conseillère communautaire Sabine Olivier, pour donner le coup d'envoi de la 87<sup>ème</sup> édition de la course cycliste, qui s'élançait de sa commune pour la quatrième année consécutive. Un événement qui suscite toujours un certain enthousiasme au moment du départ fictif, une nouvelle fois réalisé sur l'avenue de l'Europe devant l'hôtel de ville, après plus d'une heure d'animations sur la place Pierre Bérégovoy.

## 107 coureurs au départ

Bon nombre de champions du vélo ont inscrit leur nom au palmarès de ce parcours exigeant de 200 kilomètres, de Bernard Hinault à Laurent Fignon en passant par l'Yvelinois Sandy Casar. 107 coureurs

## BASKET-BALL

## NM1 : Une semaine en demi-teinte pour les Jaunes et Bleus

**Après une victoire précieuse face à Metz le mardi 31 mars (95-81), le Poissy Basket s'est incliné sur le parquet de Charleville-Mézières le vendredi suivant (110-84).**

La semaine dernière, le Poissy Basket affrontait deux adversaires qui, à ce stade de la saison, sont dans

deux situations diamétralement opposées. Le Metz BC, d'abord, lors d'un match qu'il ne fallait rater

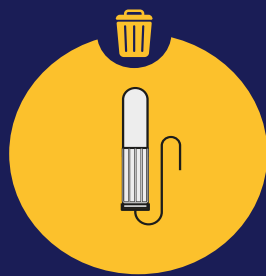


Poissy se lasse à la 12<sup>ème</sup> position de la poule B de Nationale Masculine 1 après 19 journées de championnat.

# LES 10 DÉCHETS IMPITOYABLES POUR NOS TOILETTES



LINGETTES



TAMPONS



MÉDICAMENTS



LENTILLES  
DE CONTACT



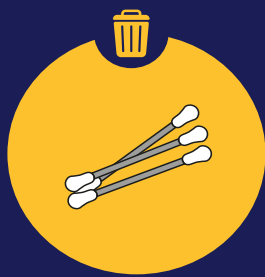
PRÉSERVATIFS



LITIÈRE



PEINTURE



CONTONS-TIGES



HUILES



ROULEAUX



DÉCHETTERIE



POUBELLE



PHARMACIE

## CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

### POISSY

## François Cluzet sur scène pour une « journée divine »

Après 25 ans d'absence, le comédien est de retour dans le seul en scène « *Encore une journée divine* », adapté du roman de Denis Michelis par Emmanuel Noblet, ce vendredi 10 avril au théâtre de Poissy.

Thérapeute et essayiste, Robert ne supportait plus de voir ses patients stagner. Il a alors décidé de changer de méthode : assez de réflexion et d'introspection, place à l'action ! Interné dans un hôpital psychiatrique, il raconte son ambition de changer le monde. Est-il devenu fou ? Ou sincèrement radical ? Et qu'est-il arrivé à son frère, récemment disparu en mer ?

Dans « *Encore une journée divine* », François Cluzet fait son grand retour sur les planches, et, bonne nouvelle, ce seul-en-scène sera de passage au théâtre de Poissy ce vendredi 10 avril. Mise en scène par Emmanuel Noblet, grand habitué des adaptations littéraires au théâtre (Molière du Meilleur seul en scène pour Réparer les vivants de Maylis de Kerangal), cette adaptation du roman de Denis Michelis est à la fois une farce tragique et un thriller psychologique. Si cela vous tente, des places sont encore disponibles sur la billetterie en ligne ([www.theatre-poissy.fr](http://www.theatre-poissy.fr)). ■



François Cluzet offre un solo entre humour et tension pour son grand retour.

### VALLEE DE SEINE

## Deux concerts pour découvrir l'orgue sous toutes ses facettes

Entre préservation du patrimoine et exploration pédagogique, l'orgue sera célébré le vendredi 10 avril à 20h à la collégiale Notre-Dame de Poissy, puis le dimanche 12 avril à l'église Saint-Germain-de-Paris à Andrésy.

L'orgue, souvent qualifié de roi des instruments, sera à l'honneur en ce mois d'avril dans les Yvelines à travers deux événements aux approches complémentaires. Le vendredi 10 avril à 20h, c'est sous



Jean-Philippe Mesnier et Andrea Macinanti vont mettre l'orgue à l'honneur en Vallée de Seine ce week-end.

### MANTES-LA-VILLE

## Un illusionniste lève le voile sur sa discipline

Rémi Larrousse se produira à l'espace culturel Jacques Brel de Mantes-la-Ville, ce samedi 11 avril à partir de 20h30.

Voilà un spectacle qui promet de réconcilier les plus rêveurs et les plus cartésiens d'entre nous : après *Le Script* et *Songes d'un illusionniste*, Rémi Larrousse revient sur scène avec *Confidences d'un illusionniste*.

En se livrant à quelques confidences sur la mécanique de la magie, il révélera les illusions qui guident nos vies : nos certitudes, notre attention, nos choix, nos souvenirs, autant d'occasions de se laisser leurrer par notre propre esprit. À travers des expériences surprenantes, il joue avec le désir de découvrir tout en célébrant la force du mystère, l'envie de croire et la curiosité de savoir.

### Découvrez les mécaniques de la magie

Pour découvrir ses secrets, cela se passe à l'espace Jacques Brel de Mantes-la-Ville ce samedi 11 avril, avec un rendez-vous donné à 20h30. Pour prendre vos places, direction la billetterie en ligne de la municipalité ([billetterie-manteslaville.mapado.com](http://billetterie-manteslaville.mapado.com)). ■

les voûtes de la Collégiale Notre-Dame de Poissy qu'un premier récital sera donné par Jean-Philippe Mesnier. Au-delà de la simple performance musicale et de l'hommage rendu à l'ancien organiste bénévole Jean-François Arnaud, cette soirée s'inscrit dans une démarche citoyenne : elle participe à la campagne de restauration de l'édifice.

### Une expérience plus insolite

Deux jours plus tard, le dimanche 12 avril, l'église Saint-Germain-de-Paris à Andrésy propose une expérience plus insolite. L'organiste de renommée internationale Andrea Macinanti y animera, dès 14h, une conférence intitulée *L'orgue comme métaphore du corps humain*. Cette analyse des liens entre la mécanique instrumentale et l'anatomie humaine sera suivie, à 16h, d'un récital où la musique viendra illustrer ces concepts. ■

### TRIEL-SUR-SEINE

## Avec la Méga Star Party, l'astronomie à la portée de tous

Le samedi 18 avril, le Parc aux Étoiles de Triel-sur-Seine accueille la 16<sup>ème</sup> édition de la Méga Star Party, et proposera aux familles une immersion dans le monde de l'astronomie.

Prêts à lever les yeux vers les étoiles ? Le samedi 18 avril, la Méga Star Party du Parc aux Étoiles, à Triel-sur-Seine, vous invitera à vous plonger parmi les astres avec, dès l'ouverture à 13h30, un village d'associations permettant d'échanger avec des astronomes amateurs et de découvrir leur matériel. Des ateliers scientifiques, comme la fabrication de fusées en papier ou le dessin de planètes, fonctionneront en continu jusqu'à 17h. Parallèlement, des séances de planétarium seront proposées toutes les 45

minutes (les inscriptions se font directement sur place).

Deux conférences thématiques sont également programmées : à 13h45, Caroline Freissinet traitera de la vie dans l'Univers, suivie à 15h30 par Thierry Midavaine sur le paradoxe d'Olbers. Pour ces deux interventions, la réservation est fortement conseillée. La journée se terminera par une note festive avec un concert du groupe Opium Minded, prévu de 17h à 18h30. ■



Si la météo le permet, des observations solaires seront proposées.

### VALLEE DE SEINE

## Jean-Pierre Vignola est décédé

Il était une figure incontournable du paysage culturel de la Vallée de Seine : Jean-Pierre Vignola nous a quittés la semaine dernière. Au-delà de son rôle de programmeur historique du festival *Jazz à Vienne*, qui rassemble chaque année plusieurs centaines de milliers de personnes, il était la tête pensante de *Blues sur Seine* et du *Eole Festival*, sans parler de ses concerts

organisés dans la MJC de Mantes-la-Jolie pendant les années 70. « *Aujourd'hui, au-delà du programmeur reconnu, c'est un passionné, un découvreur et un bâtisseur de liens qui disparaît*, a déclaré le conservatoire Quincy Jones de Mantes-la-Jolie en guise d'hommage. *Son héritage, fait de rencontres et de musique, continuera de résonner longtemps au sein du conservatoire et bien au-delà* ». ■

### CONFLANS-SAINTE-HONORINE

## Cédric Hanriot en concert au conservatoire

Le samedi 11 avril, le jazz s'installe au Conservatoire George-Gershwin de Conflans-Sainte-Honorine : l'association Jazz au Confluent invite le pianiste Cédric Hanriot, figure de proue de la scène actuelle. Collaborateur de légendes comme Herbie Hancock et détenteur d'un Grammy Award, l'artiste présentera son projet *Time is Color*. Ce quartet audacieux fusionne avec

brio jazz, soul et hip-hop, offrant une texture sonore cinématique et groovy. En ouverture, l'Ensemble du Conservatoire de Cergy-Pontoise assurera la première partie dès 20h30 dans la salle Debussy. Accessible à tous, le tarif est fixé à 9,50 euros pour les non-adhérents, tandis que l'entrée est gratuite pour les moins de 18 ans et les élèves du conservatoire. ■

JEUX

**SUDOKU :**  
niveau facile

1	5		9	8	3			
3		2	1	5				9
6		9	7		3	1		
9	8	3			2	5	1	
5			3		6		2	
	4	8	5		3	9		
	3			6	7		8	
	5	6	3	2	7		4	1
7			4	8	2			

6			2	9	5			
2	5	9	4		6	3	7	8
1	7			5	4			
	5		1	8	6			
9	6	8	5				1	
8		6		4	9			
5					6	4		
	9	7	1	4	5	2		
4	8	2	5	6		1	9	

8	4	3		5	6		7	
2		1	8	3	7	5	6	4
5				1	2	3		
		6	1	8	3			5
3	1			4		8		6
4	5	8		6	2		1	
9	4		1		6		2	
1				7	9	4	5	
		5	3	2	4	7		

**SUDOKU :**  
niveau moyen

	4		2			8		
	2	8			9	3		
	7	6		8	3	5	2	
6			1			9		
		3			7			
		7	9	2		6	3	5
	8	9	7	1			5	
		2			5		1	
5	6		3					8

5	6		3	2			7	
	1			6		3		
	9	7	8		6		5	
4	8			5				
	7		1		5	6	4	
6		2			7		3	
9			5	3	1	7	2	
	2		6					
3	1	2			9			

		1	4		6	7		
	2		5		1	3		
7			6		1	5		
1				6			3	
	5			3			7	
6	7	3		4	9	2	1	
			3			8	4	
	8						9	
1	7	9	8					

**SUDOKU :**  
niveau difficile

7	3		6	8		2	1	
	4	2	1					
2					8		6	
		8					9	
	9			6	7			
		9		1	6	4	3	
3	4		8		7			

2		9		1		8		
	4			2	5			
5		4	7					
	1		3			5		
				1				
		9	5				2	
1		3						
3			1	9			5	
			2		3			

		9						
8		1			6			
6	1	9					2	
4	9				2	8		
			9	2				
	6		4		3			
	2	5	4		6			3
							2	
4	8		1				5	

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°478 du 1<sup>er</sup> avril 2026 :

niveau facile

1	6	7	9	3	5	2	4	8
8	2	3	1	4	6	9	5	7
5	9	4	8	2	7	6	3	1
7	1	2	5	8	9	4	6	3
3	8	6	2	1	4	7	9	5
4	5	9	6	7	3	1	8	2
2	3	5	4	6	1	8	7	9
9	4	8	7	5	2	3	1	6
6	7	1	3	9	8	5	2	4

6	2	3	7	9	4	1	5	8
5	8	9	2	1	3	6	7	4
1	7	4	6	8	5	2	3	9
7	4	8	1	6	9	5	2	3
3	6	2	5	7	8	9	4	1
9	5	1	3	4	2	8	6	7
2	3	7	9	5	1	4	8	6
4	1	5	8	3	6	7	9	2
8	9	6	4	2	7	3	1	5

1	4	8	7	9	6	3	5	2
3	6	2	1	4	5	7	9	8
5	7	9	2	3	8	1	4	6
8	9	4	5	1	7	6	2	3
2	3	5	8	6	9	4	7	1
7	1	6	3	2	4	9	8	5
4	8	3	9	5	1	2	6	7
6	2	7	4	8	3	5	1	9
9	5	1	6	7	2	8	3	4

niveau moyen

7	1	8	6	9	2	3	4	5
2	6	3	4	5	1	8	7	9
9	4	5	3	7	8	1	2	6
1	2	6	8	4	5	9	3	7
3	7	4	1	6	9	2	5	8
5	8	9	2	3	7	6	1	4
4	3	2	7	8	6	5	9	1
8	5	1	9	2	4	7	6	3
6	9	7	5	1	3	4	8	2

1	7	2	4	8	6	9	5	3
9	4	5	7	3	1	2	8	6
3	8	6	2	9	5	7	4	1
6	5	8	1	2	9	3	7	4
4	9	3	6	7	8	1	2	5
2	1	7	3	5	4	6	9	8
7	2	4	8	6	3	5	1	9
5	3	1	9	4	7	8	6	2
8	6	9	5	1	2	4	3	7

5	8	4	2	9	1	6	3	7
3	1	7	4	6	8	9	5	2
6	9	2	3	5	7	8	4	1
7	6	9	1	4	3	2	8	5
8	3	5	6	2	9	7	1	4
2	4	1	7	8	5	3	9	6
4	5	3	8	7	6	1	2	9
1	2	6	9	3	4	5	7	8
9	7	8	5	1	2	4	6	3

niveau difficile

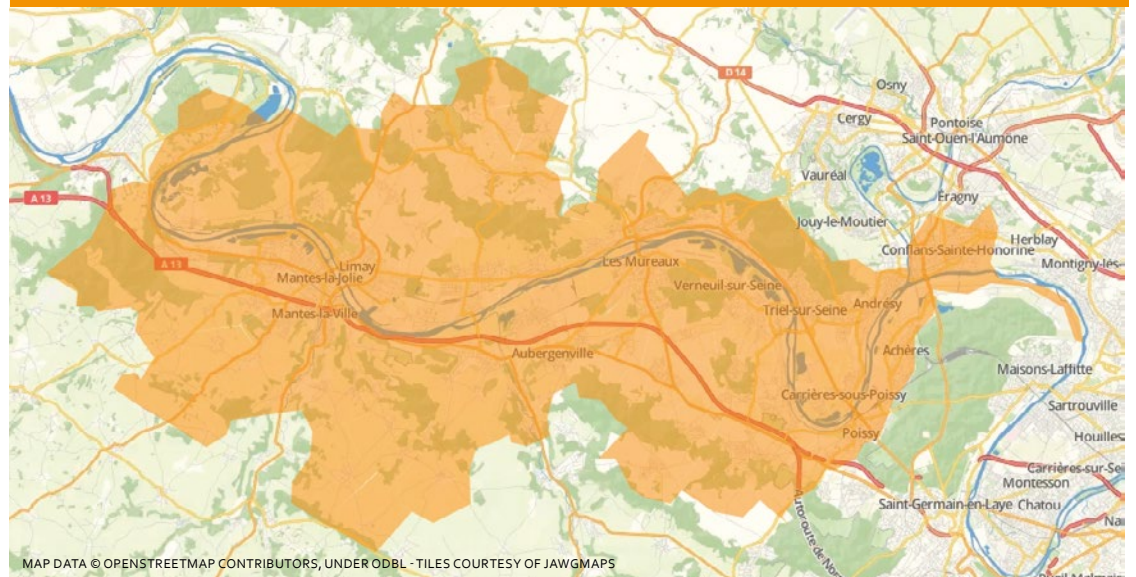
9	1	7	4	5	8	2	3	6
4	2	5	6	1	3	7	8	9
6	3	8	2	7	9	5	4	1
7	6	4	9	2	1	3	5	8
8	5	3	7	4	6	1	9	2
2	9	1	8	3	5	6	7	4
1	7	6	3	9	4	8	2	5
3	8	9	5	6	2	4	1	7
5	4	2	1	8	7	9	6	3

7	8	4	3	9	1	2	5	6
3	5	2	4	6	7	1	9	8
1	6	9	8	5	2	7	4	3
5	2	8	9	4	3	6	1	7
6	3	7	1	8	5	4	2	9
4	9	1	2	7	6	3	8	5
9	1	3	7	2	8	5	6	4
2	4	5	6	3	9	8	7	1
8	7	6	5	1	4	9	3	2

9	3	4	5	7	8	2	6	1
5	1	6	9	2	4	8	3	7
2	8	7	6	3	1	9	4	5
6	2	9	4	5	3	1	7	8
3	7	8	1	6	9	5	2	4
4	5	1	7	8	2	3	9	6
7	9	5	2	1	6	4	8	3
8	6	2	3	4	5	7	1	9
1	4	3	8	9	7	6	5	2

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

# La Gazette en Yvelines



L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville  
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr  
Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture : Maxime Moerland - maxime.moerland@lagazette-yvelines.com  
Actualités, faits divers, culture : Aurélien Bayard - aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com  
Publicité : Lahbib Eddaouidi - le@lagazette-yvelines.fr  
Mise en page : Lucas Barbara - maquette@lagazette-yvelines.fr  
Imprimeur : Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

Vous avez une information à nous transmettre ?  
Un événement à annoncer ?  
Des précisions à nous apporter ?  
Un commentaire à faire ?  
Contactez la rédaction !  
redaction@lagazette-yvelines.fr

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 4-2026 - 60 000 exemplaires  
Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.  
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

# Votre futur logement à Mantes-La-Jolie



**Appartements  
à louer  
du T2 au T4**

## Aux portes de Paris et de la Normandie Résidence Charles Peguy - Rue Edith Piaf - 248 av de la Grande Halle

Ces logements **modernes et lumineux**, dotés de **prestations de qualité**, offrent un cadre de vie agréable.

Pour votre confort et votre sécurité, sont à votre disposition :

- **Un Résid'Manager sur place**
- **Un Service client joignable par téléphone**
- **Un Service d'astreintes 7 jours sur 7**

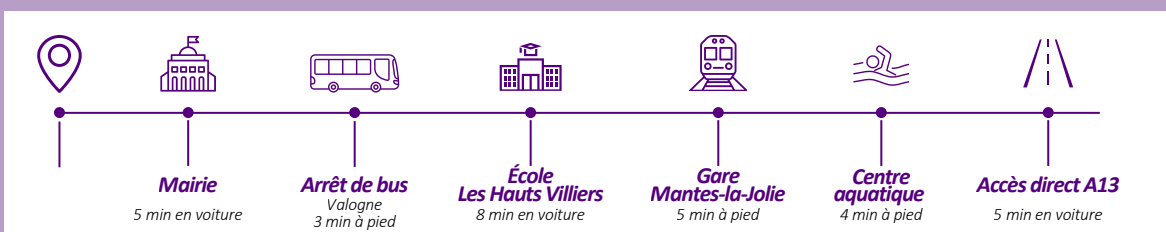
Chaque appartement bénéficie d'**un balcon** ou d'**une terrasse**.

### Votre futur loyer

	T2	T3	T4
SURFACE HABITABLE MOYENNE	43 m <sup>2</sup>	67 m <sup>2</sup>	85 m <sup>2</sup>
LOYER MOYEN CHARGES COMPRISES	685,37 €	932,96 €	1 189,80 €

**Les dossiers sont soumis à des conditions d'attribution.**

### A proximité de votre logement...



Scannez-moi pour plus d'informations



06 70 96 73 21



[www.lesresidences.fr](http://www.lesresidences.fr)



[candidatures.mantes@lesresidences.fr](mailto:candidatures.mantes@lesresidences.fr)



**Un bailleur engagé  
pour le bien-être des habitants**